



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Direction de l'Administration Générale  
Service Démocratie locale



## **Réunion avec les habitants du quartier des Sablons**

**Lundi 20 mars 2017 à 20h30**

**En Salle du Conseil**

**Elus Présents** : B. Grégoire élue déléguée à la démocratie locale, P. Jouenne maire adjoint à la sécurité

**Représentant du quartier** : JL. Delaunay

**Elu référent du quartier** : P. Colzy

**Secrétaire de séance** : B. Grégoire

### **Point sur les consultations de la mise en sens unique de l'Or Mété et sur le remplacement de la fontaine des Sablons**

Béatrice Grégoire explique en introduction que ces deux consultations ont été adressées aux habitants du quartier suite aux assemblées de quartier dans le but de faire participer les habitants aux réflexions de l'équipe municipale et elles respectent le principe démocratique.

#### **1. Présentation de la consultation sur la Fontaine des Sablons**

Madame Béatrice Grégoire présente les résultats de cette consultation et explique qu'avec 75% des 53 réponses reçues pour le maintien de la fontaine, la Ville a pris la décision de ne rien changer à l'aménagement de la place.

Quelques personnes s'expriment sur les nuisances dues à la fontaine, et auraient souhaité en savoir plus pour répondre à la question (coût, entretien et proposition d'aménagement paysager qui aurait pu les séduire, ...).

#### **2. Présentation de la consultation sur la rue de l'Or Mété**

Monsieur Patrick Jouenne donne les résultats et explique le choix proposé par la Ville.

Il y a eu 39 réponses et 84% pour le passage en sens unique de la rue.

Les résultats concernant le sens étaient moins tranchés et la Ville a suivi le choix de la majorité, à savoir 51,5 % des réponses pour le sens « Barre vers Clos Merlet ».

Mais à l'écoute des habitants présents ce soir, et au vu de leurs arguments, il a été décidé de faire un test de sens unique de « Clos Merlet vers Barre » d'une durée de 6 mois que la Ville va demander à la Communauté Paris Saclay.

Il s'agit en fait de réduire le volume de circulation dans cette rue très fréquentée par les enfants qui entrent et sortent du square et des zones de jeux et donc de privilégier la sécurité des enfants du quartier.

Il a aussi été décidé de prolonger ce test de sens unique de l'avenue de la Barre vers la rue de Lövenich.

Il a été plusieurs fois rappelé aux personnes présentes que la rue reste, même en sens unique, un espace public et que la chaussée doit laisser le passage des véhicules et ne doit pas être transformée en zone de jeux.